

Évry-Courcouronnes, le 20 MAI 2020

Monsieur le Président,

La crise sanitaire due au Covid-19 a comme partout ailleurs des répercussions sociales et économiques conséquentes pour le territoire.

Le Département de l'Essonne entend ainsi participer à la nécessaire reprise économique, en renforçant l'investissement public, d'une part en confortant ses propres chantiers en matière de mobilités, de solidarité, d'éducation ou de patrimoine, mais aussi en relançant ceux des communes, en assouplissant notre politique contractuelle. Nous avons également élargi les critères d'éligibilité à la prime éco-logis pour inviter les propriétaires à rénover leur logement et permettre aux artisans de remplir leurs carnets de commande.

Dans ce contexte singulier, le Département de l'Essonne, compétent en matière d'action sociale, a par ailleurs voulu se mobiliser, avec son agence d'attractivité, pour accompagner les acteurs économiques les plus fragilisés. Nous avons ainsi adopté, ce lundi 18 mai, un plan d'urgence de soutien aux professionnels affectés économiquement et socialement par cette crise, en complément des dispositions déjà adoptées au niveau national et régional.

Une aide départementale d'un montant fixé à 800 €, sous conditions de ressources, est ainsi proposée aux travailleurs essonnais non-salariés ou bien assimilés salariés dont l'activité principale relève du commerce ou de l'artisanat. Une autre mesure a par ailleurs été adoptée pour soutenir les acteurs du monde agricole (centres équestres, horticulteurs, pisciculteurs, etc...).

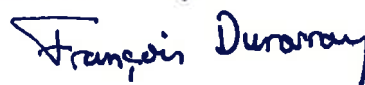
Aussi je me permets de vous solliciter pour informer de ce nouveau dispositif vos ressortissants qui pourraient être intéressés, en relayant le document de communication prévu à cet effet que vous trouverez en pièce jointe, par mail et/ou sur vos réseaux sociaux. L'ensemble des informations pratiques afférentes, les conditions d'attribution entre autres, sont désormais disponibles sur le site Internet du Département, [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr).

En espérant que ma demande retiendra toute votre attention, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Patrick Imbert  
Vice-Président délégué à l'attractivité territoriale, à  
l'emploi, aux nouvelles technologies, à  
l'enseignement supérieur, à la recherche et à  
l'innovation

Bien à vous,



François Durovray  
Président du Département de l'Essonne